



Mairie de Plainval

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DE LA COMMUNE DE
SÉANCE DU 29 Mars 2024**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 060-216004895-20240329-10_2024_AFF_R-DE

DELIBERATIONS
PLAINVAL
S²LOW

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf mars à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Samuel, Maire.

Date de Convocation :	20/03/2024	Présents :	Messieurs Samuel DOVERGNE, Taylor BETHELMY, Franck JONCKHEERE, , Mesdames Coralie LETOCART, , Katia VARESI Evelyne CAUWEMBERGHS, Marjorie DARCAIGNE, Laetitia BERNAUX, - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T
Date d'affichage :	20/03/2024	Absents excusés / pouvoirs :	Monsieur Joël GALEK, Mesdames Blandine DARDANT et Gwenaëlle LEROY
Membres en Exercice :	11 Membres	Secrétaire de séance :	Monsieur Taylor BETHELMY
Présents :	8		
Membres votants :	10		

Délibération n°
10-2024

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 104 994.02 euros

Pour rappel : Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 486 546.21 euros

Solde d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit – 001) de la section d'investissement de : 66 187.29 euros

Un solde d'exécution (excédent – 002) de la section de fonctionnement de : 416 830.17 euros

Restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 euros

En recettes pour un montant de : 0.00 euros

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 66 187.29 euros

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation

- Soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat
- Soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 060-216004895-20240329-10_2024_AFF_R-DE

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 66 187.29 euros

Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 416 830.17 euros

Le conseil municipal à 9 pour et 1 abstention.

AFFECTE les résultats comme cités ci-dessus.

Plainval, le 04 Avril 2024

Le Maire,

Samuel DOVERGNE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations

La Maire,

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, le

- transmission en sous-préfecture le,

- publication le,